

ÉLABORER, NÉGOCIER ET EXÉCUTER VOTRE MAPA

Cette formation a été remplacée par la formation APA21 Devenir expert en procédures adaptées

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET
PRIVÉS

CODE : MMP08

Objectifs de la formation

Décrire son besoin en vue de la rédaction du CCTP

Savoir rédiger un MAPA dans le respect de la réforme du code de la commande publique

Définir les critères de jugement des offres

Respecter les procédures de conclusion du MAPA

Public concernés

- Toute personne au sein d'un pouvoir adjudicateur amenée à rédiger, passer et exécuter des marchés publics ; Tout professionnel chargé de répondre à un appel d'offres

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

JOUR 1

Comprendre les idées clés du nouveau cadre législatif et réglementaire des marchés publics

- Cerner le cadre réglementaire européen et français en matière de marchés publics
- Connaître les grandes lignes du Code de la commande publique
- Identifier les principes fondamentaux des marchés publics : liberté d'accès à la commande publique, liberté d'égalité de traitement et de transparence

Savoir définir les besoins dans un MAPA

- Élaborer la rédaction du CCTP : description du besoin
- Déterminer les approches normatives et/ou fonctionnelles
- Assimiler les précautions à prendre en cas de citation de marques
- Mesurer les conséquences de l'ouverture du cahier des charges aux variantes
- Reconnaître les prestations supplémentaires éventuelles
- Faire le choix d'un marché à bons de commande ou d'un accord-cadre

- Identifier les caractéristiques fondamentales d'un accord – cadre et des marchés à tranches
-

Quelles règles appliquer au MAPA en fonction de leur montant

- Distinguer entre MAPA et procédures formalisées
 - Quid pour les MAPA d'un montant inférieur à 25 000 € HT
 - Connaître les modalités d'appréciation des seuils
 - Concevoir Les notions d'opération en travaux de fournitures et de services homogènes
 - Savoir recourir à une nomenclature produits et services
 - Comment allouer des prestations
 - Traiter le cas spécifique des lots de faible montant attribués en MAPA
-

Comment appréhender les MAPA en fonction de leur montant

- Panorama des nouveaux services dits « allégés » (annexe XIV de la directive 2014/24/UE)
 - Quid de l'avis d'attribution
-

Bien connaître les pièces de la consultation

- Nature des pièces composant un DCE en procédure adaptée
 - Maîtriser le règlement de la consultation
 - Définir les cahiers des charges : bordereau de prix, CCAP, CCTP, CCAG et comprendre la hiérarchisation des pièces contractuelles
 - Identifier les clauses essentielles dans un CCAP
-

JOUR 2

Maîtriser les procédures de passation en MAPA

- Cerner les modalités d'appréciation des seuils
 - Quelles sont les modalités de publicité pour les MAPA
 - Choisir le support de publicité adéquate pour les MAPA
 - Tour d'horizon de la jurisprudence concernant la publicité des MAPA
 - Connaître les étapes de déroulement d'un MAPA
 - Déterminer la procédure de sélection des candidats et le nouveau document unique de marché européen ou DUME
 - Cerner le contenu du DUME : le Règlement d'exécution (UE) 2016/7 de la Commission du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type
 - Identifier les différentes possibilités de candidatures : présenter des sous-traitants ou de répondre en groupement
 - Quelles sont les possibilités de négocier
 - Suivre le bon déroulement d'une négociation
 - Décider du choix du prestataire en MAPA
-

Analyser les offres : méthodes et critères

- Décrypter les critères de jugement en MAPA des offres et savoir les hiérarchiser
- Identifier les sous-critères de jugement
- Prise en compte par le pouvoir adjudicateur des objectifs de développement durable
- Quelles sont les clauses sociales et environnementales et comment les inclure dans l'analyse des offres
- Faire le choix d'une méthode d'analyse des offres par le pouvoir adjudicateur

- Comment traiter des offres anormalement basses

Réussir la conclusion des MAPA

- Gérer le rejet des candidats éliminés en procédure adaptée
- Quelles peuvent être les initiatives prises par les candidats éliminés
- Connaître les délais de recours offerts aux candidats non retenus

Suivre et bien gérer financièrement les MAPA

- Cerner le mécanisme des avances pour les MAPA de plus de 50 000 € HT
- Paiement des acomptes : règles et suivi
- Identifier les clauses de prix : prix unitaires, forfaitaires, mixtes
- Faire le distinguo entre prix fermes et révisibles
- Connaître les règles d'application de la Retenue de garantie
- Savoir gérer les avenants : la définition des plafonds
- Les Pénalités dans un MAPA : déclenchement, recouvrement, gestion avec le prestataire
- Recourir à la sous-traitance : connaître le dispositif et les nouvelles dispositions concernant le pouvoir adjudicateur ou maître d'ouvrage

CAS PRATIQUE Jeu et analyse critique

- Jeu test : quiz sur l'ensemble du programme
- Analyse critique d'un DCE en MAPA

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra

contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.